Procès-verbal

du Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante 1^{er} et 2 février 2003

Café Aquin - Université du Québec à Montréal

Présences

Jérémie Watters Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy Vincent Boucher Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy

Philippe AGEECLP, La Pocatière Émile Fortin AGEECLG, Lionel-Groulx

Mathieu Corbeil-Bussières AECS, Sherbrooke Élise Demers AECS, Sherbrooke Carlos Guerreiro AECS, Sherbrooke

Renaud Phaneuf SoGÉÉCoM, Maisonneuve Larra Charles SoGÉÉCoM, Maisonneuve

Jean-Mathieu Lamotte AESPC-UQÀM, Sociologie, premier cycle

Catherine Tremblay AGEECVM, Vieux-Montréal François–Xavier Charlebois AGEECVM, Vieux-Montréal Louis-Philippe Lizotte CIEL, Université de Montréal

Benoît Lacoursière AFESPED-UQÀM-Comité recherche et réflexion

Guillaume Ouimet AECSL, Saint-Laurent Êve Léger AECSL, Saint-Laurent

Blandine Juchs AESPC-UQAM, Sociologie, premier cycle

Pierre Losier-Côté AEMH-UQÀM, Histoire Élène Beaudoin Sciences politiques, UQÀM Yanick Lampron AGECD, Drummondville

Gabriel L'écuyer Comité journal

Jean-Luc Ratel Comité recherche et réflexion, Comité journal

Marie-Michèle Whitlock
Héloïse Moysan-Lapointe
François Baillargeon
Valérie Soly
Geneviève Pagé

Exécutif de l'ASSÉ
Exécutif de l'ASSÉ
Exécutif de l'ASSÉ
CSU, Concordia

Benoît Marsan AEMH-UQÀM, Histoire

Yves Engler CSU, Concordia

Philippe Lepage Comité de mobilisation, St-Jérome Simon Provost Comité de mobilisation, St-Jérome

Anahi Morales Sciences Politiques, UQÀM

Richard Miron Observateur, ADDS
Christian Pépin AECSL, Saint-Laurent
Simon Van Vliet AECSL, Saint-Laurent

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Élection des praesidiums
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du congrès de septembre 2002
- 2.0 Information tour de table
- 3.0 Acceptation du nouveau membre
- 4.0 Femmes, plénière
- 5.0 Revendications
 - 5.1 Plénière
 - 5.2 Délibérante
- 6.0 Plan d'action
 - 6.1 Plénière
 - 6.2 Délibérante
- 7.0 Finances
- 8.0 Avis de motion
 - 8.1 Traitement des avis de motion
 - 8.2 Dépôt des avis de motion
- 9.0 Élections
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

Samedi 1^{er} février 2003

0.0 Ouverture à 10h30

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par SoGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Élection des praesidiums

1.2 Benoît Marsan et Valérie Soly, respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Proposée par l'exécutif Appuyée par AECS Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par l'exécutif Appuyée par AECS

Amendement

1.2.1 Que le point 4.0 Femmes soit reporté après le point 6.0 Plan d'action.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne le Congrès entre 12h30 et 18h pour permettre aux déléguées de participer à la rencontre des féministes radicales à l'Université Concordia.

Proposée par l'exécutif Appuyée par AEMH

Amendement

1.2.2 Oue le débat soit restreint à 30 minutes et 3 minutes par intervention.

Proposée par AECS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale, telle qu'amendée :

P: (5) C: (1) A: (1)

La proposition pricipale telle qu'amendée est adopté à la majorité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès de septembre 2002

Proposée par AECS Appuyée par Les Services Collectifs Inc. Adoptée à l'unanimité

2.0 Information – tour de table

3.0 Acceptation du nouveau membre

3.1 Que le Congrès accepte l'affiliation de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx; l'AGEECLG.

Proposée par AECS

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Revendications

4.1 Plénière

4.2 Délibérante

4.2.1 Pour l'abolition de la cote R.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par SOGÉÉCOM

Amendement

<u>4.2.1.1 Que l'ASSÉ s'oppose à toute forme de contigentement dans les programmes d'études collégiaux et universitaires, considérant qu'il s'agit d'une entrave à l'accessibilité à l'éducation; que l'ASSÉ se prononce pour l'abolition de la cote R.</u>

Proposée par AECSL P: (6) C: (1) A: (1) Adoptée à la majorité

L'amendement dispose de la proposition principale.

4.2.2 Pour l'autonomie financière dès le départ du domicile familial.

Proposée par l'exécutif Appuyée par AECS Adoptée à l'unanimité

4.2.3 Pour l'abolition de la contribution parentale, de la contribution du conjoint et-ou de la conjointe et de la contribution de l'étudiante et-ou de l'étudiant.

Proposée par l'exécutif

Appuyée Les Services Collectifs Inc.

P: (7) C: (1) A: (0) Adoptée à la majorité

<u>4.2.4 Pour le retrait de tous les agents et-ou toutes les agentes extérieur-e-s des Conseils d'administration des Cégeps;</u>

La création d'un comité externe qui regroupera ces mêmes agents et-ou agentes, qui aura un-e membre au conseil d'administration et un droit de recommandation au conseil d'administration;

L'ajout de deux (2) étudiants et-ou étudiantes au sein du conseil d'administration;

L'ajout de deux (2) enseignants et-ou enseignantes;

L'ajout de un-e (1) employé-e de soutien;

L'ajout de un-e (1) professionnel-le non-enseignant-e;

L'ajout du directeur et-ou de la directrice à la vie étudiante;

Le maintien des trois (3) autres membres de la direction;

Le retrait du droit de vote de la Présidence. Si un vote sur une proposition est égal, on doit : soit en discuter et refaire le vote, soit faire le dépôt de ladite proposition qui serait rediscutée à la prochaine réunion.

Que l'ASSÉ étudie une proposition adaptée pour les universités.

Proposée par AECS Appuyée par AECSL Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Oue l'on ajourne le congrès à 12h22.

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par AECS Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que le congrès soit réouvert à 18h57.

Proposée par AEMH Appuyée par AESPC-UQÀM Adoptée à l'unanimité

4.2.5 Que l'ASSÉ se positionne en faveur de la gratuité complète et universelle de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux et publics.

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'un revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec.

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés afin de financer les deux mesures précédentes.

<u>Que l'ASSÉ revendique la gratuité scolaire à tous les niveaux et indépendamment de l'origine nationale ou</u> provinciale de l'étudiante ou de l'étudiant.

<u>Que l'ASSÉ réitère sa position contre le PRPR.</u>

Que l'ASSÉ revendique l'étatisation de tous les établissements universitaires et collégiaux privés (à but lucratif ou non).

Que l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses.

Proposée par AEMH-UQÀM Appuyée par AGEECLG

Proposition de scindage

Proposée par AECSL Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

4.2.6 Que l'ASSÉ se positionne en faveur de la gratuité complète et universelle de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux et publics.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'un revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec.

2 : P : (6) C : (0) A : (2) Adoptée à la majorité

4.2.8 Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés afin de financer les deux mesures précédentes.

Amendement

4.2.8.1 ainsi que l'abolition des paradis fiscaux.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AGEECLG

Sous-amendement

4.2.8.1.1et que les gouvernements prennent toutes les mesures nécessaires pour en finir avec l'évasion fiscale...(afin de financer les deux mesures précédentes).

Proposée par l'AECS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

Le sous-amendement dispose de l'amendement

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

4.2.9 Que l'ASSÉ revendique la gratuité scolaire à tous les niveaux et indépendamment de l'origine nationale ou provinciale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Adoptée à l'unanimité

4.2.10 Que l'ASSÉ réitère sa position contre le PRPR.

Adoptée à l'unanimité

4.2.11 Que l'ASSÉ revendique l'étatisation de tous les établissements universitaires et collégiaux privés (à but lucratif ou non).

Amendement

4.2.11.1 Que l'on remplace « universitaires et collégiaux » par « scolaires ».

Proposée par l'AECS

Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée :

P: (7) C: (0) A: (1) Adoptée à la majorité

4.2.12 Que l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses.

P: (5) C: (0) A: (2) Adoptée à la majorité

4.2.13 Que l'ASSÉ exige une révision du régime des prêts et bourses concernant les familles monoparentales.

Proposée par AECSL

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.2.14 Que l'ASSÉ se positionne contre la brutalité policière et contre la brutalité des agents et agentes de sécurité des établissements scolaires, suite au cas de l'UQÀM où 2 étudiants ont été battus par des agentes et agents de sécurité.

Proposée par AESCP-UQÀM Appuyée par AGEECLG Rejetée à l'unanimité

4.2.15 Que l'ASSÉ revendique le démentèlement du service de sécurité privé à l'intérieur des institutions publiques des établissement d'enseignements;

Proposée par AESPC-UQÂM Appuyée par SOGÉÉCOM P: (2) C: (4) A: (2) Rejetée à la majorité

4.2.16 L'ASSÉ dénonce l'utilisation des agents et agentes de sécurité comme outil de répression dans les institutions scolaires.

Proposée par l'exécutif

Appuyée Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

4.2.17 Que tous les établissements d'éducation soient déclarés zones démilitarisées.

Proposée par CSU

Appuyée par AGEECLG

Amendement

4.2.17.1 Que par le fait même le recrutement pour l'armée soit interdit.

Proposée par AECSL

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

P: (5) C: (0) A: (3) Adoptée à la majorité

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée

P: (6) C: (0) A: (2) Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne pour 15 minute à 20h25

Proposée par AECS Appuyée par Les Services Collectifs Inc. Adoptée à l'unanimité

Les Services Collectifs Inc. propose la réouverture à 20h40

Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

5.0 Plan d'action

5.1 Plénière

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne le Congrès jusqu'à demain 9h30.
Proposée par AEMH-UQÀM
Appuyée AECS

Adoptée à l'unanimité

Dimanche 2 février 2003

L'exécutif propose l'ouverture à 10h18

Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

5.2 Délibérante

5.2.1 Que l'ASSÉ étudie la possibilité d'appuyer la création d'associations étudiantes pour les programmes de formation secondaire professionnelle et envisage la possibilité qu'elles s'affilient à l'ASSÉ.

Proposée par SOGÉÉCOM Appuyée par AGEECLG P: (5) C: (0) A: (2) Adoptée à la majorité

5.2.2 Semaine du 3 février : envoi d'un communiqué de presse annonçant le plan d'action;

21 février : Lancement de la campagne 'Pour la dissidence contre le privé'.

<u>Cette campagne vise à faire la promotion d'actions directes contre les intérêts privés sur les campus dans la perspective de réapropriation collective de l'espace public.</u>

15 mars : Participation et appui à la Journée internationale contre la brutalité policière, organisée en collaboration avec le COBP;

19 mars : Journée nationale d'occupations locales. Conférence de presse en après-midi, à Montréal;

25 mars : Conférence de presse

27 mars : Manifestation à Québec. Point de presse.

2-3-4 mai : Congrès annuel

Proposée par l'exécutif Appuyée par l'AECS

Amendement

5.2.3.1 26 mars : Journée nationale d'occupations, 1^{er} avril conférence de presse, 3 avril : Manifestation à Québec. Point de presse.

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

Amendement

5.2.2.2 Que l'ASSÉ participe à l'organisation de la conférence des droits sociaux; 3 au 16 mars : semaine sensibilisation et d'actions féministes.

Proposée par AESCP-UQÀM Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

5.2.3 Que l'ASSÉ appelle à des contigents étudiants lors de mobilisations et d'actions contre la guerre en Irak.

Proposée par AGEECLG Appuyée par Les Services Collectifs Inc. Adoptée à l'unanimité

Amendement

5.2.3.1 Que la campagne « Pour la dissidence contre le privé! » soit remplacée par « Pour la gratuité contre le privé! »

Proposée par AESPC-UQÀM Appuyée par SOGÉÉCOM P: (0) C: (6) A: (1) Rejetée à la majorité

Amendement

5.2.3.2 Que la campagne « Pour la dissidence contre le privé! » soit remplacée par « À grands coups de bottes, le privé à la porte! »

Proposée par AGECLG Appuyée par AGECD P: (5) C: (2) A: (0) Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée

De prendre une pause de 5 minutes afin de discuter de l'amendement ci-haut.

Proposée par SOGÉÉCOM Appuyée par AESPC-UQÀM Adoptée à l'unanimité

5.2.4 Que l'ASSÉ appui et particpe à la manifestation du 1^{er} mai : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses.

Proposée par AEMH-UQÀM Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

5.2.5 Que l'ASSÉ appui et participe à la simulation de manifestation le 7 février à 15h, organisée par le CIEL, contre la simulation de l'OMC, au HEC.

Proposée par AEHM-UQÀM Appuyée par AGECD Adoptée à l'unanimité

5.2.6 Que l'ASSÉ appui et participe à la manifestation le 7 février à 12h30 dans le cadre d'une rencontre des ministres provinciaux du travail sur la ZLÉA à Montréal.

Proposée par l'AECS Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

5.2.7 Que le CIR se tienne le mardi 18 février à Québec, à 19h.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

5.2.8 Que l'ASSÉ appui et participe à la coalition cégeps-universités contre la guerre ainsi qu'à la manifestation organisée le 15 février.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

La principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

5.2.9 Que le Congrès mandate le comité recherche et réflexion de même que le comité des affaires académiques et pédagogiques à faire une recherche sur les rapports d'autorité dans les établissements collégiaux et universitaires, qui serait remis au Congrès annuel de mai.

Proposée par l'AECS

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

5.2.10 Que l'on mandate le comité recherche et réflexion de faire une étude sur la situation des élèves en formation profesionnelle au secondaire, qui serait remis au Congrès de septembre.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

5.2.11 Que l'on mandate le comité recherche et réflexion de mener une recherche sur l'évasion fiscale, qui serait remis au Congrès annuel de mai.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

5.2.12 L'exécutif de l'ASSÉ propose la pétition, telle que présentée en Annexes.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Amendement

5.2.12.1 Que la pétition soit déposée le 3 avril 2003, lors de la manifestation à Québec.

Proposée par AECS

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

Amendement

5.2.12.2 « ...ou de la couleur de leur peau ... » changer par « de leur origines ethniques », « ...une éducation de qualité... » ajouter « et gratuite »; ajouter une section signatures.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que l'on passe au point 7.0 Finances et que le point femmes soit traité soit traité après le diner.

Proposée par l'exécutif Appuyée par AECS Adoptée à l'unanimité

6.0 Finances

(Voir documents en annexes)

- 6.1 L'exécutif de l'ASSÉ propose les états financiers, tels que présenté aux pages 21 et 22.
- 6.2 L'exécutif de l'ASSÉ propose les prévisions des revenus, tels que présenté à la page 23.
- 6.3 L'exécutif de L'ASSÉ propose le budget, tel que présenté aux pages 24 et 25.
- 6.4 L'exécutif de l'ASSÉ propose de modifier les budgets alloués aux Conseils Régionaux, considérant que la situation n'a pas évolué depuis le Congrès de septembre 2002 (Proposition 7.2 du point Finances du procès-verbal des 27-28-29 septembre 2002) et qu'aucune factures, des dépenses des Conseils régionnaux, n'a été formellement reçues.
- 6.5 L'exécutif de l'ASSÉ propose les modifications suivantes au contrat de travail de la permanence, selon la proposition du Conseil interrégional du 22 novembre 2002 :
 - 6.1 Que l'on convertisse le contrat de travail de Valérie Soly en poste permanent. Proposée par Marie-Michèle Whitlock, exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par Mathieu Corbeil-Bussières, délégué CASSEÉ

Adoptée à l'unanimité

5.2 CONGÉS ANNUELS

<u>Durant l'été (Juin, Juillet et Août), les congés payés de l'employée-e durent trois (3) semaines. Le choix des dates fera l'objet d'une entente entre l'employée-e et l'employeur.</u>
-Ajout

5.4 JOURNÉE DE MALADIE

Pour l'employée-é, les journées de maladie payées s'accumulent au rythme d'une par deux mois. Elles sont *aussi* cumulatives sur une base annuelle.

-Enlever *aussi*

5.10 ACCUMULATION DE L'ANCIENNETÉ

L'ancienneté continue de s'accumuler pendant les absences suivantes :

- a) les vacances annuelles
- -Remplacer par *d'été et d'hiver*

8.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Sous réserves des dispositions contraires contenues dans le présent contrat et dans la clause 8.2, ledit contrat entre en vigueur le 7 juin 2003.

-Changement de date

8.3 DURÉE

La présente entente est valide jusqu'au 6 juin 2004, soit après cinquante-deux (52) semaines de travail.

-Changement de date

Proposée par l'exécutif Appuyée par l'AECS Adoptée à l'unanimité

6.6 Que le Congrès alloue un montant de 750,00\$ à CSU pour le projet de créer un précédent devant la comission d'accès à l'information afin que les étudiant-e-s puissent accéder aux contrats d'exclusité signés par les cégeps et universités;

Que l'exécutif de l'ASSÉ n'ait pas le droit d'accorder de subventions, tant et aussi longtemps que le Congrès n'aura pas adopté une politique de subvention.

Proposée par l'exécutif Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

6.7 Que l'ASSÉ donne 350,00\$ à l'ASÉ-UQÀM pour rembourser les frais de production des affiches pour la manifestation contre la brutalité policière. Le montant représente la moitié des frais encourus par la coalition. Le montant doit être déposé avant le 15 mars

Proposée par AESPC-UQÀM Appuyée par l'AECS P: (4) C: (0) A: (3) Adoptée à la majorité

6.8 Que l'ASSÉ donne une contribution au CIEL de 200,00\$.

Proposée par AESPC-UQÀM Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

6.9 Que l'on mandate Valérie Soly pour rédiger une politique de dons et subventions qui serait remise lors du Congrès annuel de mai.

Proposée par l'AECS Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne le Congrès pour le diner et que l'on reprenne à 14h15.

Proposée par l'AECS Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

7.0 Femmes

7.1 Qu'il y ait un caucus non-mixte femmes.

Proposée par le Comité femmes Appuyée par AESPC-UQÀM Adoptée à l'unanimité

7.2 Que le Congrès mandate les conseils régionaux d'organiser au moins une action femmes dans la session; Qu'une action femmes soit organisée lors de la manifestation du 3 avril 2003.

Proposée par l'exécutif Appuyée par AESPC-UQÀM

Amendement

7.2.1 Que l'on remplace « action femmes » par « action pro-féministe et anti-patriarcale ». Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AEMH-UQÀM P: (3) C: (0) A: (3) Adoptée à la majorité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

8.0 Avis de motion

8.1 Traitement des avis de motion

8.1.2 Déposé par CSU

Considérant que la voie des femmes a de la difficulté à se faire entendre étant donné la faible représentation des femmes dans les délégations;

Considérant la double-tâche des femmes à l'intérieur du mouvement étudiant, du à leur statut d'étudiante et de femme;

Considérant que le comité-femme de l'ASSÉ a déjà et continue de pousser pour la formation de comités femme locaux;

Considérant que le comité-femme consulte ses bases locales à partir de ses comités-femme locaux et des autres femmes membres et non-membres;

Que le comité femme ait un droit de vote au Congrès;

Que le comité femme ait 3 déléguées avec droit de vote au Conseil interrégional.

L'avis de motion ne peut être traité, car CSU n'est pas présent au Congrès.

8.1.3 Déposé par SOGÉÉCOM

La SOGÉÉCOM propose que, par mesure transitoire, l'exécutif de l'ASSÉ possède au Conseil interrégional un nombre de votes égal au nombre de votes des conseils régionaux actifs jusqu'à concurrence de sept votes.

Le Congrès refuse de traiter l'avis de motion.

8.2 Dépôt des avis de motion

8.2.1 Déposé par AESPC-UQÀM

De biffer le paragraphe suivant :

Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct.

8.2.2 Déposé par l'exécutif

Considérant que la voie des femmes a de la difficulté à se faire entendre étant donné la faible représentation des femmes dans les délégations;

Considérant la double-tâche des femmes à l'intérieur du mouvement étudiant, du à leur statut d'étudiante et de femme;

Considérant que le comité-femme de l'ASSÉ a déjà et continue de pousser pour la formation de comités femme locaux;

Considérant que le comité-femme consulte ses bases locales à partir de ses comités-femme locaux et des autres femmes membres et non-membres;

Que le comité femme ait un droit de vote au Congrès;

9.0 Élection

9.1 Que les Statuts et Règlements de l'ASSÉ soient suspendus pour permettre les mises en candidatures à l'Exécutif.

Proposée par Socio-UQAM Appuyée par SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

9.2 Que Larra Charles et Jean-Luc Ratel soient respectivement Présidente et Secrétaire d'élections.

Proposée par Socio-UQAM Appuyée par les Services Collectifs Adoptée à l'unanimité

9.3 Que Mathieu Corbeil-Bussières et Renaud Phaneuf soient respectivement responsables aux affaires internes et responsable aux affaires externes.

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par Socio-Uqam

Résultats

Mathieu Corbeille-Bussières P: (5) C: (0) A: (1) Élu à majorité

Renaud Phaneuf P: (6) C: (0) A: (0) Élu à l'unanimité

10.0 Varia

11.0 Levée à 17h26

Proposée par l'AECS Appuyée par AGEECLG Adopté à l'unanimité

Annexes

États financiers

21 juin 2002 au 24 janvier 2003

Conseils régionaux

Montréal	0,00\$
<u>Sud-est</u>	0,00\$
Québec	0,00\$
Information	
Ultimatum	6 018,11\$
<u>Ultimatum express</u>	3 029,04\$
Matériels d'information	9 558,60\$
Traduction	890,29\$
Total	19 496,04\$
Mobilisation	
Instances	7 241,55\$
Tournées et représentations	3 218,10\$
Matériels logistiques et actions	1 116,98\$
Campagne de presse	1 685,59\$
Total	13 262,22\$
Administration	
Télécommunications	2 161,47\$
Loyer	3 054,88\$

Assurances	1 532,54\$
Taxes municipales	177,63\$
Total	6 926,52\$
_	
Bureau	
Informatique	5 415,20\$
Équipements de bureau	1 462,49\$
Total	6 877,69\$
Employée	
Salaire	6 775,00\$
Gouvernement du Québec	262,02\$
<u>Déductions à la source</u>	
Gouvernement du Canada	535,60\$
CSST	108,50\$
Total	7 681,12\$
	, 0014224
Autres	
<u>Divers</u>	282,56\$
Dons	1 655,00\$
<u>Total</u>	1 937,56\$
Total des postes budgé	taires
Total	56 181,15\$

Cotisations — Hiver 2003 Estimé en fonction de la session Automne 2002

AECSL			2 400,00\$
AECS		Automne 2002 Hiver 2003	5 608,00\$ 4 683,00\$
AGECD			1 700,00\$
AGEECLP		Automne 2002 Hiver 2003	1 500,00\$ 1 500,00\$
AEMH-UQÀM			445,00\$
AESPC-UQÀM			251,00\$
CSU		Actuel Estimé (15 février 2003) Estimé (15 juin 2003)	10 196,63\$ (a) 4 000,00\$ 2 000,00\$
Compte ASSÉ	Au 29 janvier 2003 SOGÉÉCOM		31 009,34\$ (5 830,00\$)
Total			65 292,97\$

Budget 30 janvier au 30 septembre 2003

Conseils régionnaux

Montréal	2 000,00\$
Sud-est	2 000,00\$
Québec	2 000,00\$
Total	6 000,00\$
Information	
Ultimatum	5 500,00\$
<u>Ultimatum express</u>	2 000,00\$
Matériels d'information	
Total	16 500,00\$
Mobilisation	
Instances	5 000,00\$
Tournées et représentations	4 000,00\$
Matériels logistiques et actions	1 800,00\$
Campagne de presse	2 500,00\$
Total	13 300,00\$
Administration	
Télécommunications	4 000,00\$
Loyer	5 500,00\$
Assurances	0,00\$
Taxes municipales	249,88\$

Total	9 749,88\$
-------	------------

	Bureau
Informatique	500,00\$
Équipements de bureau	1 300,00\$
Total	1 800,00\$
	Employée
Salaire	11 000,00\$
Gouvernement du Québec Déductions à la source	1 400,00\$
Gouvernement du Canada Déductions à la source	1 600,00\$
CSST	500,00\$
Total	14 100,00\$
	Autres
Divers	500,00\$
Dons	500,00\$
Traduction	2 000,00\$
Total	3 000,00\$
Total des postes budgétaires	
Total	64 449,88\$
	<u>Surplus</u> 843,09\$







Monsieur Sylvain Simard, Ministre de l'éducation Monsieur Bernard Landry, Premier Ministre du Québec,

Par le biais de cette pétition, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour assurer à tous et toutes, indépendamment de leur provenance géographique, de leur condition sociale, de leur sexe ou de leur origine ethnique, une éducation gratuite et de qualité.

Nous vous demandons donc de réinvestir massivement dans le système de prêts et bourses afin d'abolir l'endettement étudiant, entrave grave aux études post-secondaires. Nous vous demandons aussi de réinvestir massivement dans les institutions d'enseignement afin d'abolir les frais afférents de tout acabit. De plus, nous vous demandons de mettre fin à la logique de compétition implantée dans le système d'éducation, tant entre les institutions qu'entre les individus, qui constitue une forme d'élitisation de l'éducation et qui contribue ainsi à rendre les études moins accessibles.

Nom	Signature	Ville	Statut
	21910.0010		